



## **RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2024 USED'A Territoire d'énergie 02**

Le rapport d'orientation budgétaire (ROB) est un rapport portant sur les orientations budgétaires, les engagements dans les deux mois qui précèdent le vote du budget et qui donne lieu à un débat d'orientation pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette, devant être présenté au Comité syndical budgétaire.

L'objectif du débat d'orientation budgétaire est de permettre aux délégués de disposer des informations nécessaires afin d'exercer de manière effective leur pouvoir de décision à l'occasion du vote du prochain budget.

Le débat a lieu cette année le 17 octobre 2023.

Le vote du budget primitif 2024 se tiendra, quant à lui, courant novembre-décembre 2023.

Il est à noter que la rédaction du présent rapport a été réalisée sur la base des éléments et données disponibles à fin septembre 2023<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> sauf mentions contraires

## I Présentation et cadre d'intervention de l'USEDA

### Le périmètre d'intervention

Au 15 septembre 2023, l'USEDA regroupe 790 communes, dont 782 communes<sup>2</sup> de l'Aisne (98.87 % des communes de l'Aisne), 7 communes de l'Oise et 1 commune des Ardennes, pour un total de population de 528 725 habitants.



Parmi ses adhérents, l'USEDA compte également 15 Communautés de communes ou d'agglomération, ainsi que le Conseil départemental de l'Aisne.

Le Conseil régional des Hauts de France est quant à lui membre associé.

<sup>2</sup> Suite à la fusion des communes de NOYANT-ET-ACONIN et BERZY-LE-SEC devenue BERNOYE-LE-CHATEAU au 1<sup>er</sup> janvier 2023

## Les compétences

Conformément à ses aux derniers statuts arrêtés le 11 mars 2019 par les Préfets de l'Aisne, l'Oise et des Ardennes l'USEDA exerce les compétences ci-après :

### Compétences obligatoires :

- pouvoir concédant électricité
- enfouissement des réseaux Télécom
- installation des infrastructures de charge IRVE

### Compétences optionnelles :

- éclairage public (776 communes)
- réseaux de communications électroniques (719 communes)
- signalisation lumineuse (711 communes)
- maintenance éclairage public (544 communes)
- pouvoir concédant gaz (215 communes)
- maîtrise de l'énergie (101 communes)
- réseau de chaleur (6 communes)
- vidéoprotection

## Les budgets

En adéquation avec les compétences statutaires que l'USEDA exerce, le syndicat a mis en œuvre trois budgets selon l'application de la réglementation :

### Le budget principal

Il couvre notamment les activités :

- des fonctions supports : direction générale, comptabilité, finances, communication, ressources humaines, cartographie, marchés publics, concession, groupements d'achat d'énergie ;
- des travaux sur les réseaux : effacement, raccordement et extension des réseaux, éclairage public, signalisation lumineuse ;
- de la transition énergétique : valorisation des CEE (Certificat d'Economie d'Énergie), réseau IRVE, télégestion de l'éclairage public, opérations de régulation ...

### Le budget annexe Communications électroniques

Il porte le déploiement de la fibre optique et les opérations liées à la vie du réseau (pré-raccordements, extensions, nouvelles constructions...)

### Le budget annexe Energie Chaufferies

Il s'agit d'un budget de fonctionnement qui regroupe les chaufferies bois d'URCEL, TUIPIGNY et SISSONNE et les recettes de l'utilisation des bornes de recharge des véhicules.

Etat de la dette au 31 décembre 2023 :

Au 31 décembre 2023, l'encours de la dette s'élève à : 146.182.427,95 €, elle est d'un taux moyen de 1,77%, alors que l'inflation est envisagée à 5% sur 2023 par l'INSEE et qu'elle fut de 5,2% en 2022.

Budget principal	14.717.502,64 €	2,69% (taux moyen)
Budget annexe communication électronique	131.464.925,31 €	1,67% (taux moyen)
Budget énergie	Aucun	
<b>TOTAL</b>	<b>146.182.427,95 €</b>	<b>1,77% (taux moyen)</b>

## II Le Budget principal (TTC) - Orientations Compétences historiques

### Investissements sur les réseaux électriques et télécom

**En 2022, l'USEDA a réalisé 16 937 422,62 € d'investissement sur les réseaux électriques.**

Les travaux réalisés sous la maîtrise d'ouvrage de l'USEDA concernent :

- **les renforcements** : ils ont pour but d'accroître la capacité du réseau en augmentant les sections des câbles conducteurs de façon à éviter les chutes de tension.

L'USEDA réalise l'ensemble des renforcements en technique souterraine.

Ces travaux qui contribuent à l'amélioration de la qualité de la fourniture électrique sont une priorité pour l'USEDA.

- **les extensions** : elles servent à prolonger le réseau de distribution d'électricité afin de desservir les nouveaux usagers.
- **les enfouissements** : la dissimulation de réseau s'effectue nécessairement en technique discrète (façade ou souterrain) ce qui permet de sécuriser la distribution d'électricité mais aussi d'améliorer le cadre de vie de l'axonnais.



En 2023, un effort tout particulier a été fait sur le domaine EPE **les crédits budgétaires ayant été portés à plus de 9,3 M€ sur les différents millésimes du programme EPE** (sous réserve du vote de la DM-2023-01). Ceci a été rendu possible par l'attribution d'une subvention de 1.773.153,40 € du Fonds Vert de la part de l'Etat, sur la base d'une dépense subventionnable de 5.066.152,57 € HT.

### Evènementiel sur l'électrification

Pour les 100 ans de la création du premier syndicat d'électrification dans l'Aisne, et les 50 ans de l'USEDA une manifestation a été réalisée le 26 mai 2023.

Ce double anniversaire a été l'occasion de mettre en avant les réalisations historiques des syndicats d'essence communale dans le développement d'une infrastructure de distribution d'électricité de qualité. Elle permet aussi de mettre en avant une réalisation plus récente, réalisée en six années, seulement, le déploiement sur tout le département de l'Aisne du Réseau d'Initiative Publique de fibre optique.

Une exposition sur le thème de l'électricité dans les années 20 et 30 en liaison avec le musée de VASSOGNE. Une conférence a été organisée à l'occasion de l'inauguration de l'exposition.

D'ici à la fin d'année 2023, l'ouvrage « Mettre l'Aisne au courant » sera publié.



Pour 2024, le volume de travaux en instance demeure conséquent. Les besoins estimés représentent au moins deux ans de travaux et sont largement supérieurs aux montants des subventions qui, depuis 2020, proviennent uniquement du Fonds d'Amortissement des Charges d'Electrification (FACE). L'ambition est de maintenir le volume des travaux d'une part ; d'autre part, l'hypothèse retenue est le maintien des subventions pour l'électricité (FACE)<sup>3</sup>.

<sup>3</sup> l'USEDA ayant même répondu favorablement à une proposition d'allocation supplémentaire de fonds FACE « enfouissement » à la fin de l'été 2023

## Organisation des autorités concédantes

L'article 33 de la Loi du 7 décembre 2006 impose la création d'un syndicat compétent unique pour le pouvoir concédant électricité sur l'ensemble du département. Son objectif est de préserver la solidarité et la cohésion entre l'urbain et le rural et de garantir l'universalité de la desserte en électricité. Le périmètre départemental est identifié comme étant la taille permettant de dialoguer localement avec Enedis, de se doter de moyens et d'expertises nécessaires au contrôle de concession et au renouvellement des concessions.

Au 30/09/2023, l'USEDA n'atteint pas la taille départementale, ce qui la prive de 300 000€ de redevance correspondant au « bonus financier » que verserait Enedis si le périmètre de l'USEDA était départemental.

Situation des communes axonaises non adhérentes à l'USEDA au 30/09/2022 :

- 2 communes (représentant 6 028 habitants) sont indépendantes,
- 1 commune (184 hab.) adhère à un syndicat de l'Oise
- 12 communes (1 460 hab.) adhèrent au syndicat départemental des ARDENNES,
- 1 commune (100 hab.) adhère au syndicat départemental de la SOMME.

## Concessions ENEDIS/EDF et SICAE

Une des missions principales de l'USEDA est le contrôle de la distribution publique d'électricité dans le département de l'Aisne. L'USEDA constitue la voix des communes auprès de l'exploitant du réseau et est le garant du service public de l'électricité.

### Relations avec Enedis :

Le syndicat défend les prérogatives de ses membres face à une entreprise publique dont certaines orientations ne sont plus compatibles avec les intérêts des communes adhérentes.

Il faut souligner que lorsque l'USEDA est en désaccord avec ENEDIS, le syndicat ne remet jamais en cause l'implication et la qualité des agents Enedis. Il dénonce des positions stratégiques de l'entreprise. Il faut encourager ENEDIS à poursuivre les investissements sur le réseau gage de l'équité entre les territoires urbains et ruraux.

L'année 2023 a été marquée par un rythme soutenu de réunions avec ENEDIS et les AMO de l'USEDA, aux fins d'aboutir au prochain contrat de concession. Proposition et contrepropositions ont été échangées jusqu'à fort récemment. Dans le cadre de ses missions de contrôles de l'activité de son délégataire, l'USEDA qui doit faire valoir les droits des collectivités et des habitants du territoire, a maintenu ses exigences pour que des investissements suffisants soient réalisés sur le territoire afin d'améliorer la qualité de la desserte et accompagner l'évolution des besoins. Le contrôle de l'inventaire du réseau, commune par commune, engagé courant 2022, s'est prolongé.

### Relations avec la SICAE de l'Aisne :

2023 marquait la sixième année de mise en application du nouveau contrat de concession qui a été signé au 01/01/2018 entre l'USEDA et la SICAE de l'Aisne. Les très bonnes relations de travail se poursuivent avec la SICAE.

## Eclairage Public (EP)

**Travaux neufs** : 776 communes ont transféré à l'USEDA la compétence travaux neufs.

Pour ces communes, l'USEDA réalise les extensions, renforcements, renouvellements, rénovations, mises en conformité et aménagements divers ainsi que la mise en valeur des bâtiments publics et des installations sportives. La qualité et la performance (maîtrise de l'énergie) sont au cœur des préoccupations de l'USEDA qui s'est engagée dans une réflexion globale pour étudier les aspects techniques mais aussi le choix du matériel adapté afin d'éviter la casse ou la dégradation tout en répondant aux prescriptions du Grenelle de l'environnement.



En 2022, les investissements de l'USEDA s'élèvent à **2 221 346,16 €** :

- renforcement et extension des installations communales d'éclairage public : 2. 179 448,90 €
- illuminations : 41 899,26 €

**Maintenance de l'éclairage public** : l'USEDA doit apporter aux communes adhérentes à la compétence « maintenance et exploitation » une prestation de qualité qui couvre toute la responsabilité induite au transfert de compétence à savoir l'entretien et l'exploitation des ouvrages, la construction et le renouvellement, l'achat d'énergie.

Le déploiement des « *armoires communicantes* », sur lequel l'USEDA a engagé plus de 5 millions d'euros en 2023, permet d'améliorer la qualité des prestations offertes aux communes adhérentes notamment.

Au 30/09/2023, la nature des sources lumineuses se présente ainsi :

	DOB 2024		DOB 2023		DOB 2022	
Ballons fluorescents	1 260	1,91%	1 274	2,00%	1 643	2,65%
Iodures métalliques	2 950	4,48%	3 093	4,85%	3 115	5,02%
Sodium Haute Pression	50 029	75,95%	50 128	78,60%	51 098	82,31%
Divers <sup>4</sup>	728	1,11%	715	1,12%	539	0,87%
LED	10 905	16,55%	8 566	13,43%	5 683	9,15%
TOTAL	65 872	100%	63 776	100%	62 078	100%
Puissance absorbée	7 370 kW		7 260 kW		7 315 kW	
Consommation annuelle	11.992.330 kW		14.123.130 kW		15.229.924 kW	

Malgré la progression du nombre de communes adhérentes aux services, (+ 6 communes en 2023), nous constatons une baisse sensible de la consommation annuelle du fait de la réduction du temps d'éclairage mis en place par les équipes municipales à partir du mois de novembre 2022. Les ballons fluorescents, particulièrement énergivores, représentent désormais moins de 2 % du parc lumineux géré par l'USEDA. La part des LED augmentent progressivement : 16,55% à date.

### Perspectives pour 2024 :

Investissements : des incertitudes importantes existent au niveau des dépenses à venir ; l'ambition est bien de pouvoir accompagner les communes dans leurs projets.

Achat d'énergie : l'USEDA gère les contrats et le règlement des consommations d'énergie pour les ouvrages d'éclairage public dont l'USEDA assure la maintenance et d'exploitation.

Grâce à l'installation d'automates dans les armoires d'éclairage public d'une part, et d'autre part en mettant en place une programmation/extraction des données des fournisseurs, l'USEDA sera en mesure d'adresser aux collectivités leur contribution sur la base de leur consommation réelle et non plus estimée.

L'appel à contribution se fait en deux fois : acompte en septembre et solde en mars de l'année suivante. En mars 2024, l'USEDA adressera donc le solde de l'année 2023 aux collectivités concernées prenant en compte la consommation réelle.

<sup>4</sup> fluo tube, halogène, mixte, incandescence, sodium basse pression...

## Déploiement des « Armoires communicantes »

Le projet s'inscrit dans le cadre de la compétence « Eclairage Public » déléguée à l'USEDA par ses membres (communes et communautés de communes). L'objectif principal est d'équiper les armoires électriques d'un système de gestion technique qui permet notamment les fonctionnalités suivantes :

- Assurer la programmation des plages horaires localement et à distance sans formation informatique spécialisée, depuis n'importe quel navigateur web ou smartphone du marché
- Inciter aux économies d'énergie
- Réaliser une surveillance permanente de la consommation à des fins d'analyse technique
- Détecter des dysfonctionnements en temps réel et envoyer automatiquement une alarme par mail

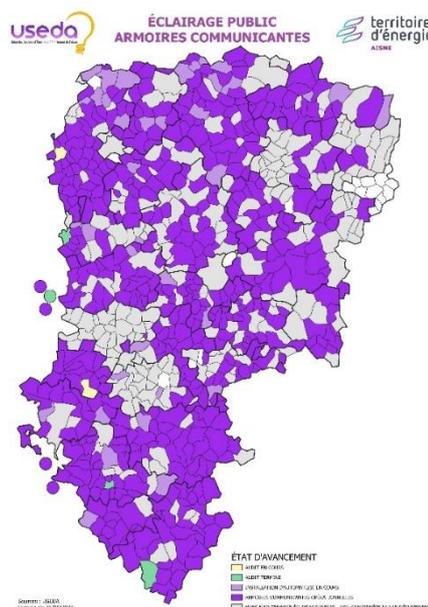
D'un point de vue technique, le système est interopérable et utilise exclusivement le standard de communication ouvert qui permet de garantir le fonctionnement et l'intégration de systèmes proposés par de nombreux fabricants. Fin 2022, l'ensemble des audits des 3.400 armoires EP a été réalisé et un peu plus de 30% des communes (pour lesquelles l'USEDA assure la maintenance de l'EP) disposent du service (automates installés, outil de supervision activé). Sur ce périmètre 754.071,58 € ont été investis en 2022. Depuis, les audits ont concernés exclusivement les communes qui ont transféré leur compétence « maintenance de l'Eclairage Public » à l'USEDA et celles qui souhaiteront bénéficier du seul service USEDAROC sans transfert de compétence<sup>5</sup>. L'hypervision mise en place (USEDAROC, plateforme « Réseaux et Objets Connectés ») a été conçue et programmée en interne. Les premières communes équipées ont pu faire part de suggestions qui ont permis de finaliser un outil convivial et facilement accessible à tous.

En 2023, l'installation des automates dans les communes doit s'achever pour que 100% des communes ciblées soient équipées. L'objectif est de finaliser l'installation des 3 500 automates et accessoires pour fin 2023. Le coût total du projet a été estimé à 6 M€ (dont 4M€ pour l'installation des automates et accessoires liés, et 2 M€ pour les mises en conformité). Ce programme a fait l'objet d'un financement de 1.239.200 € dans le cadre du FACE – Plan de relance sur une dépense éligible de 1.549.000 €, soit 80%.

## Perspectives 2024

En 2024, un nouveau déploiement d'armoires communicante est prévu afin de satisfaire les demandes des communes souhaitant, nouvellement, confiés leur maintenance EP à l'USEDA (AMIFONTAINE, COURTRIZY-ET-FUSSIGNY et SEBONCOURT notamment).

Ce déploiement sera aussi réalisé, en fonction des disponibilités budgétaires à destination des communes n'ayant pas délégués leur maintenance EP à l'USEDA (quel que soit leur secteur)



<sup>5</sup> Dans ce cas-là les coûts d'audits seront refacturés au prix de revient, sans prise en charge par l'USEDA

## Déploiement « USEDAROC »



### Perspectives 2024

**Développements futurs** : via le travail réalisé et sa plateforme « Réseaux et Territoires Connectés », l'USEDA a développé un outil de télégestion qui rend l'éclairage public intelligent. Ce projet s'étend déjà à de nouveaux domaines en fonction des besoins et attentes remontés pour les collectivités (niveau de réservoirs d'eau, remplissage de colonnes à verre, bacs de collecte collectifs de tri, chauffage de bâtiments, ...) .

Les années à venir seront ponctuées d'innovations numériques via le développement des services liés aux territoires et bâtiments connectés. La transition énergétique passe aussi par une plus grande efficacité des réseaux et des usages. L'USEDA doit être au rendez-vous pour accompagner ses adhérents dans la transition énergétique et la régulation.

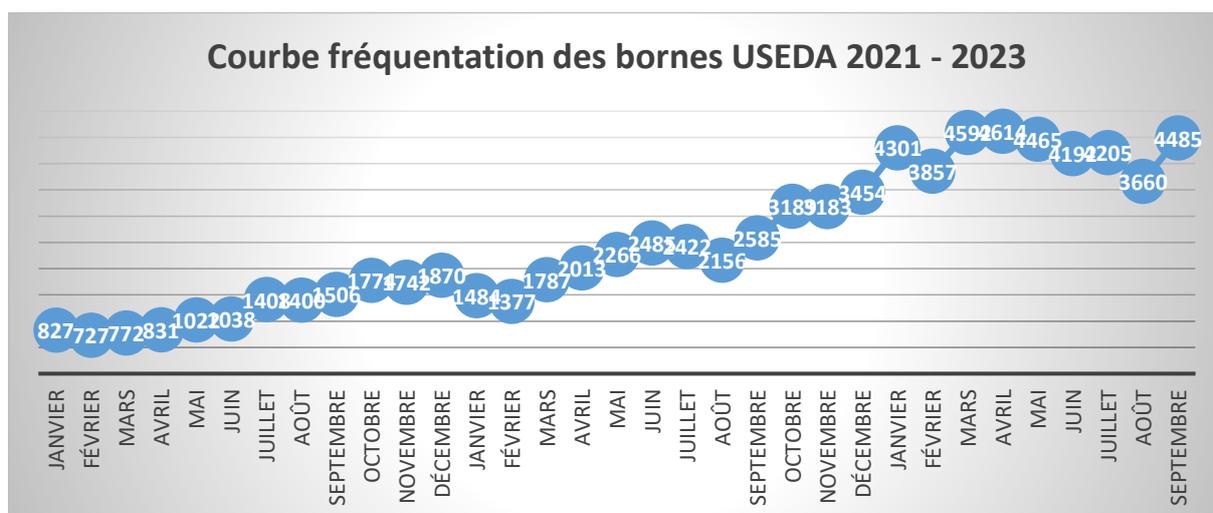
La mutualisation des outils organisée par l'USEDA rend possible et accessible « *la ville connectée* » et « *le village connecté* », quelle que soit la taille de la collectivité, et sans dépendre, durablement, d'une marque et d'un outil figé. De nouveaux modules indiqués l'an dernier ont été déployés **dans le cadre d'expérimentation** (calcul de l'économie de consommation d'énergie selon la durée d'éclairage, régulation de chaufferies, suivi de niveaux, capteurs divers...). L'ambition est d'apporter des outils aux collectivités pour les accompagner dans la transition énergétique et les économies d'énergie.

## Déploiement d'un réseau public de bornes de recharge des véhicules électriques :



Le premier établissement du réseau de bornes de recharge publique pour véhicules électriques et hybrides rechargeables a été porté par l'USEDA dès 2015, suite au constat de l'insuffisance de l'initiative privée. Ce réseau a été déployé dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir avec les collectivités locales volontaires. Elles ont été placées près des commerces, services et lieux publics. L'objectif était qu'à tout point du département une possibilité de recharge soit accessible à moins de 30 km.

Au 30 septembre 2023, le réseau de l'USEDA compte 148 (+8) bornes de recharge publiques (dont 142 à recharge lente/accélérée, et 6 à recharge rapide) réparties dans soixante-dix communes. Elles sont accessibles à toute personne disposant d'un véhicule électrique et qui souhaite se recharger en toute autonomie, avec ou sans abonnement, par différents moyens d'accès : badge et application mobile, QR code, navigateur web sur téléphone et tablette. En progression constante depuis trois ans, le nombre de recharge mensuelle, sur le mois de septembre 2023, a été 4.485 charges ont été effectuées :



La maintenance des bornes du réseau est une problématique importante dans un contexte d'augmentation importante du nombre de recharges. Une partie du temps de travail d'un technicien a été consacrée à la gestion des dysfonctionnements depuis septembre 2022.

Depuis 2022, l'USEDA a décidé d'élaborer un Schéma Directeur d'Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (SDIRVE) afin de mieux identifier les besoins futurs et apporter une réponse cohérente et structurée. La réfection au niveau des raccordements des nouvelles bornes et l'obtention de financement sont conditionnées à l'établissement d'un SDIRVE et de sa validation par le Préfet. Ce SDIRVE permettra de définir les priorités, planifier le déploiement des nouvelles bornes IRVE et le volume de bornes à déployer. Après de nombreuses réunions avec les services de l'Etat notamment un état des lieux de l'existant et des initiatives publiques et privées a été réalisé.

- La concertation avec les collectivités a été menée jusque janvier 2023.
- La stratégie à mettre en œuvre a été établie au cours du premier trimestre 2023
- Le projet de SDIRVE a été remis aux services de l'Etat.

### Perspectives 2024

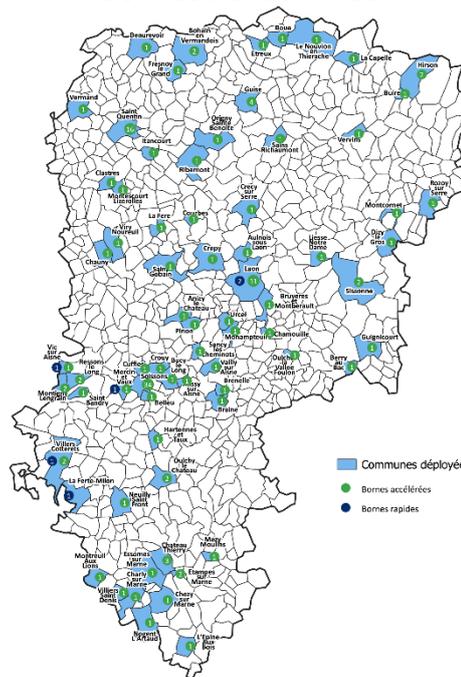
L'USEDA disposera d'un SDIRVE fin 2023-début 2024 :

Ainsi, l'USEDA disposera d'un dimensionnement des investissements à réaliser, et mobilisera les financements possibles.

En attendant ce dimensionnement, les montants d'investissements 2024 seront prévus à hauteur des montants 2023.

Par ailleurs, l'attention portée à la maintenance du réseau sera maintenue.

### RESEAU DIRVE02 2023 BORNES DE RECHARGE



### Achat groupé – électricité et gaz –

Après plus d'une décennie de stabilité relative. Ces dernières années ont connu des variations jamais constaté. Différents facteurs ont contribué à la forte baisse des prix du gaz ces derniers mois et sont à même d'impacter de nouveau le marché de gros du **Gaz**.

#### Eléments positifs

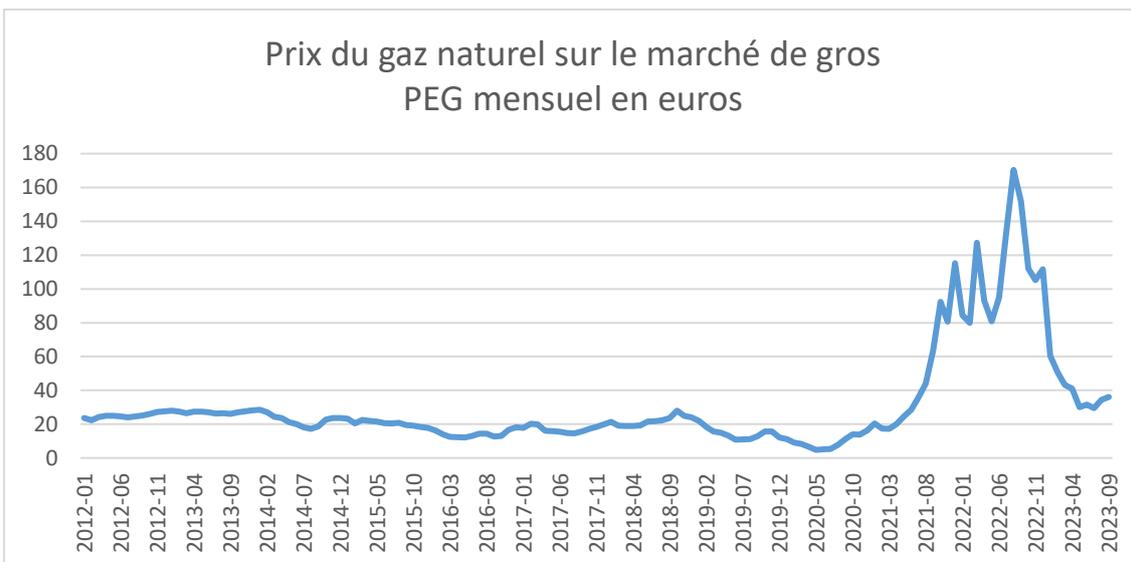
- une hausse de l'offre en provenance de NORVEGE, des températures anormalement chaudes et des niveaux élevés de stockage de gaz<sup>6</sup>,

#### Eléments négatifs

- les PAYS-BAS ont mis fin dimanche 1<sup>er</sup> octobre 2023 à l'extraction de gaz naturel du gisement de GORINGUE, le plus grand d'Europe, son exploitation étant à l'origine de séismes qui ont secoué des riverains durant des décennies, et menacent de persister. Néanmoins onze dernières unités d'extraction opérationnelles sont maintenues afin d'être exploitées une dernière fois en cas d'hiver trop froid,
- les exportations américaines de gaz naturel liquéfié (LNG) ont légèrement baissé en septembre par rapport au mois d'août, les pannes éparées de quatre usines de traitement du gaz ayant entraîné une baisse des expéditions, selon les données de suivi des navires de LSEG.



<sup>6</sup> Contrairement à l'an dernier où les niveaux de stockages européens bas avaient créés des incertitudes sur les approvisionnements en période de contrainte, et une tension sur la demande (remplissage des stocks)



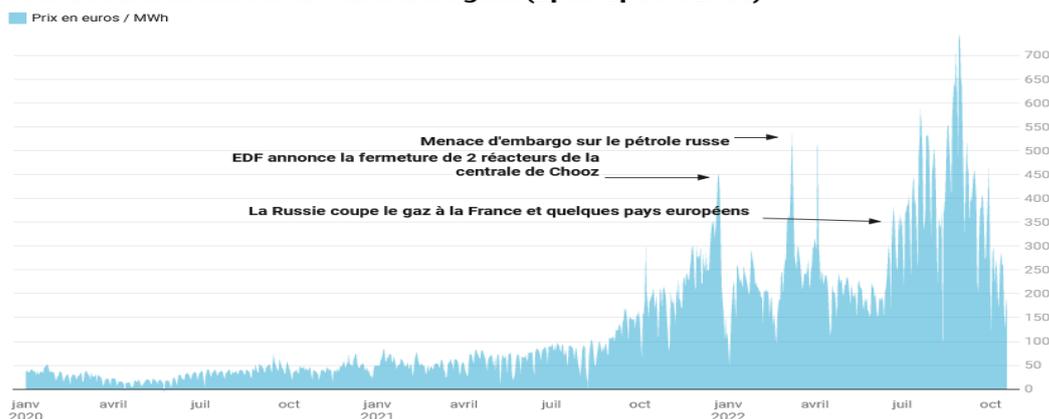
Source : EEX<sup>7</sup>

Pour le marché de gros **Electricité**,

- les problèmes d’approvisionnements énergétiques en lien avec les conflits RUSSIE/UKRAINE et au Moyen-Orient,
- une hausse des prix de toutes les matières premières nécessaires à la production de l’électricité (charbon, gaz naturel, pétrole),
- une hausse du prix des quotas d’émission de CO2 payé par des producteurs d’énergies fossiles et répercuté dans le prix de l’électricité,
- une insuffisance de l’offre,
- des incertitudes sur la disponibilité des actifs de production et notamment :
  - du parc nucléaire français (problématique de corrosions sous contrainte)<sup>8</sup>
  - des actifs hydroélectriques (remplissage des retenues en lien avec le climat)
- des règles de fonctionnement du marché de gros de l’électricité



**Prix de l’électricité sur le marché de gros (EpeX Spot France)**



Source EEX

L’augmentation des prix des énergies impacte très sévèrement les collectivités.

Dans ce contexte, l’achat groupé porté par l’USEDA reste une solution pertinente pour amortir les tensions du marché, permettant la mise en place de stratégies d’achat, qu’un acheteur isolé ne pourrait appliquer ou obtenir. La mutualisation de l’achat d’énergie par le biais du groupement de commandes porté par l’USEDA s’attache à contenir

<sup>7</sup> Le prix PEG mensuel correspond au " PEG Monthly index €/MWh ". Il équivaut à la moyenne de tous les prix de règlements quotidiens des contrats à terme sur le gaz naturel du mois en cours et reflète sa valeur de marché

<sup>8</sup> La disponibilité nucléaire française a diminué ce vendredi 29 septembre 2023 de quatre points de pourcentage, à environ 66% de la capacité disponible, en raison de deux arrêts programmés de réacteurs

la hausse des prix mais ne peut pas agir sur le marché de l'énergie. Il est de plus en plus complexe et difficile d'agir sur les prix, mais on peut agir sur les consommations.

Courant 2023, les accords-cadres puis les marchés subséquents d'achat d'électricité pour les années 2024-2025 ont été relancés par l'USEDA, avec l'aide du Cabinet AEC, dans le cadre de l'achat groupé mis en place. Le groupement de commande accueille en son sein de nouveaux membres (Ville de SAINT-QUENTIN, C.C.A.S. de SAINT-QUENTIN, C.A. du Saint-Quentinois, OPAL de l'Aisne notamment).

## **PROJET-BUDGET PRINCIPAL-2024 :**

Le budget 2024 se construit dans le climat économique actuel, fait de raréfaction des ressources et d'augmentation des dépenses pour les collectivités et leurs investissements. **Il est établi Toutes Taxes Comprises.**

On retiendra les éléments marquants suivants :

### **En Fonctionnement :**

- Personnel :
  - Maintenir et assurer la formation des agents
  - Maintenir et renforcer notre partenariat technique avec l'ADICA (Département)
- Contenir les dépenses de fonctionnement
- Exploitation / maintenance éclairage public : budget équilibré en dépenses et en recettes par les contributions des communes avec un suivi renforcé via USEDAROC,

### **En Investissement :**

- maintien du volume des travaux sur les différents réseaux, avec une augmentation du volume d'opérations de passage aux LED
- augmentation de la contribution des communes du même montant que l'évolution du coût des réseaux électriques et éclairage public.
- maintien des subventions pour l'électricité (FACE)
- prise en compte d'un financement du Facé-Plan de relance obtenu sur le projet Armoires communicantes.

### **Etat de la dette au 31 décembre 2023**

Au 31 décembre 2023, pour le Budget principal, l'encours de la dette s'élèverait à 14 719 522,64 €, sous réserve de la réalisation du dernier emprunt soumis au vote de la présente assemblée :

<b>Encours</b>	<b>Type de taux</b>	<b>Année de tirage</b>	<b>Année d'échéance</b>
311 553.67 €	au taux fixe de 1,66%	2016	2027
59 914.01 €	au taux fixe de 1,66%	2016	2027
3 632 494.67 €	au taux fixe de 0,93%	2021	2042
1 813 560.29 €	au taux fixe de 0,77 %	2021	2042
2 900 000.00 € <sup>9</sup>	au taux fixe de 3,94%	2023	2038
3 000 000.00 € <sup>10</sup>	au taux fixe de 3,81%	2023	2038
3 000 000.00€ <sup>11</sup>	au taux fixe de 3,78%	2023	2038

Le Budget Principal est établi toutes taxes comprises

Un Budget principal de l'ordre de 33,6 M€, avec l'objectif de couvrir les dépenses courantes par les recettes directes, et maîtriser les dépenses de la structure (fonctionnement de la structure et charges salariales) dans un environnement en demande d'accompagnement.

<sup>9</sup> Nouveau prêt 2023. Prêt à 15 ans de la **Caisse d'Epargne des Hauts-de-France** négocié dans le cadre du programme d'investissement 2023, mobilisé le 15 juin 2023

<sup>10</sup> Nouveau prêt 2023. Prêt à 15 ans **Banque des Territoires** négocié dans le cadre de la rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public dans le département de l'Aisne, en cours de mobilisation à la date du DOB (Date limite de mobilisation 29 décembre 2023)

<sup>11</sup> Sous réserve du vote des délibérations nécessaires par le comité syndical

DEPENSES	DOB 2024
<b>Fonctionnement</b>	
Charges à caractère général	6 090 000 €
<i>dont charges générales</i>	650 000 €
<i>dont maintenance EP</i>	1 550 000 €
<i>dont achat d'énergie</i>	3 750 000 €
<i>dont autres</i>	150 000 €
Frais de personnel	1 300 000 €
Autres charges de gestion courante	200 000 €
<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION COURANTE</b>	<b>7 590 000 €</b>
Charges financières	300 000 €
Charges exceptionnelles	50 000 €
Dépenses imprévues	<i>M57</i>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>7 940 000 €</b>
<b>Investissement</b>	
Travaux	25 660 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>33 600 000 €</b>

RECETTES	DOB 2024
<b>Taxe électricité</b>	<b>7 400 000 €</b>
Redevances concessionnaires et PCT	3 400 000 €
Facé	2 000 000 €
Facé-Plan de relance	0 €
Département	0 €
Région	0 €
TVA et FCTVA	3 500 000 €
Participations communes et pétitionnaires	12 109 000 €
Redevance Maintenance Eclairage Public	1 400 000 €
Participation Enedis Art8	341 000 €
Contribution achat énergie	3.450.000 €
<b>TOTAL</b>	<b>33 600 000 €</b>

En 2024, compte tenu des travaux engagés en 2023, 25,66 millions d'euros seront consacrés aux travaux d'investissement répartis dont :

Investissements	2024	
Electricité (effacement extension renforcement)	12 000 000 €	46,8%
Effacement réseau de télécommunication	4 500 000 €	17,5%
Eclairage public et signalisation lumineuse	7 660 000 €	29,9%
<i>dont « Armoires communicantes »</i>	1 000 000 €	3,9%
<i>dont Géoréférencement</i>	650 000 €	2,5%
<i>dont opérations passage LED et autres</i>	6 010 000 €	23,4%
Remboursement du capital de la dette	1.200.000 €	3,89%
Bornes IRVE	300.000 €	1,2%
<b>TOTAL</b>	<b>25 660 000 €</b>	

### Etat de la dette au 31 décembre 2023

Au 31 décembre 2023, pour le Budget principal, l'encours de la dette s'élèvera à 14 717 502,64 € :

Encours	Type de taux	Année de tirage	Année d'échéance
311 553,67 €	taux fixe de 1,66 %	2015	2026
59 914,01 €	taux fixe de 1,66 %	2015	2026
3 632 494,67 €	taux fixe de 0,93 %	2021	2041
1 813 560,29 €	taux fixe de 0,77 %	2022	2041
2 900 000 €	taux fixe de 3,94 %	2023	2038
3 000 000 €	taux fixe de 3,81 %	2023	2038
3 000 000 € <sup>12</sup>	taux fixe de 3,78 %	2023	2033

<sup>12</sup> Sous réserve du vote de la délibération confirmant l'emprunt auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole du Nord Est prévu lors du présent comité syndical

### III Le Budget annexe – Communications électroniques (budget HT)



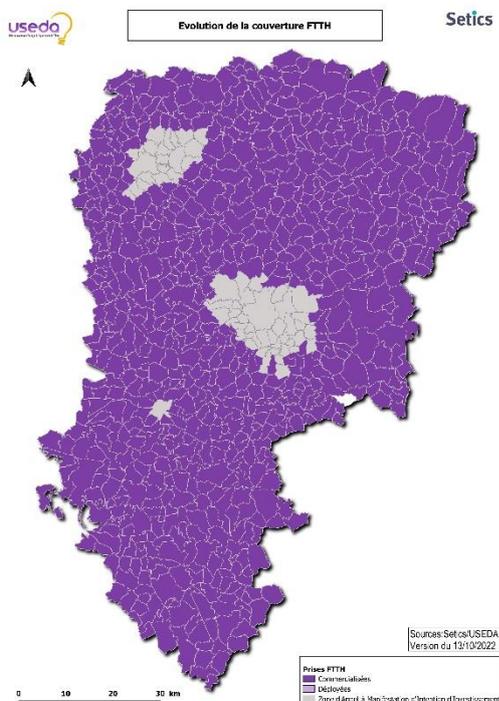
Le syndicat exerce la compétence en matière de création et d'exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques. Depuis le 11 mars 2014, l'USEDA est le porteur unique du projet Très Haut Débit départemental en étroite partenariat avec le Conseil départemental de l'Aisne.

S'inscrivant dans le cadre du Schéma Directeur d'Aménagement Numérique du Département de l'Aisne, l'USEDA a déployé le Réseau d'Initiative Publique (RIP) Fibre Optique, projet d'envergure exceptionnelle dans toutes ses composantes et pour ses délais de réalisation.

#### **La Fibre optique est déployée dans les 757 communes du RIP**

757 communes ont été desservies en fibre optique ; la dernière commune a été mise en service le 13 octobre 2022. Six années se sont écoulées entre la première et la dernière commune desservie. C'est un argument important pour l'attractivité de nos communes, les possibilités de télétravail, les transactions immobilières... Ce projet a permis de placer le département de l'Aisne dans le Top 5 des départements ruraux totalement desservis en fibre optique. L'exploitation, la maintenance et la commercialisation du RIP est assurée par la société Aisne THD, dans le cadre d'une Délégation de Service Public de trente ans (2015-2045).

- **757 communes desservies** en fibre optique.
- **215.623 locaux éligibles** à la fibre optique (au 30 septembre 2023)
- Le **taux de pénétration** (nombre d'abonnés et de commandes fermes/nombre de locaux équipés) atteint **61,95 %**
- **9 opérateurs** commerciaux présents sur le RAISO
- 501 communes reconnues « **zone fibrée** » par l'ARCEP au mois de juillet 2023 (2/3 des communes du RIP).



#### **Révision du financement du budget annexe par les membres en 2023 :**

En 2023, l'activité du service a été impacté par la saisine des membres associés à cette compétence pour la signature d'avenant aux conditions financières. En effet, compte tenu de la charge de la dette, une prospective financière a été menée en 2022, avec pour objectif de modéliser sur une période longue (horizon 2045) l'ensemble des flux budgétaires et financiers induits par la fin du déploiement du réseau de desserte et raccordement FTTH par l'USEDA.

Il s'agissait en particulier de :

- déterminer si l'équilibre budgétaire et financier pouvait être maintenu sur la période, en s'appuyant sur les participations des membres du syndicat ainsi que sur les redevances prévues par Aisne THD.
- vérifier si les participations des membres et les redevances versées par Aisne THD pouvaient assurer un financement pérenne des annuités d'emprunts contractés lors de la phase déploiement du réseau et des dépenses d'exploitation.

La prospective montre que sur la période la section de fonctionnement serait équilibrée, l'intégralité des redevances de Aisne THD et une partie des participations des membres étant perçues en fonctionnement, permettant au syndicat de dégager de l'autofinancement tous les ans. Toutefois, le niveau d'autofinancement brut dégagé serait trop faible pour couvrir les annuités de la dette déjà contractée par le syndicat. Pour augmenter le niveau d'autofinancement, une répartition différente des participations des membres s'est imposée. Ainsi, la part « *fonds de concours* » a été diminuée au profit de la part « *contribution budgétaire* » de 4€ / an / habitant. Par ailleurs, l'USEDA a fait face à une seconde problématique : le taux du Livret A qui a été revalorisé au 1/02/2023. Cela impacte de l'ordre de 600 000€/an les charges financières du budget annexe du fait du prêt à taux variable indexé sur le Livret A contracté auprès de la Caisse des Dépôts au début du projet. Aussi, la contribution de fonctionnement a été augmentée de 2 € / an / hab.

100% des intercommunalités ont répondu favorablement à la demande de modification, pour 59,1 M€ de versements à recevoir par l'USEDA sur la période. Un certain nombre de communes n'ont pas renvoyé leurs avenants. Le montant total des conventions en attente est de 8,9 M€ environ. Au total, 88% des versements futurs ont été retraités sur 2023.

### Points Marquants en 2024

En 2024, l'USEDA continuera les travaux de desserte des dernières prises dans le cadre du premier établissement du RIP. Quelques prises éloignées ainsi que des prises en immeuble sont encore en cours de déploiement tandis que le réseau construit évolue déjà. Il s'agit aussi, pour l'USEDA, d'accompagner la vie du réseau et ses évolutions : extensions, nouvelles constructions...

Les services relanceront l'an prochain les quelques communes n'ayant pas encore retourné leurs conventions signées.

### PROJET-BUDGET ANNEXE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES 2024 :

C'est un budget **Hors Taxe**. Les flux de TVA seront suivis sur un compte de classe 4, non budgétaire, qui n'apparaîtra qu'au compte de gestion réalisé par le comptable public.

#### En fonctionnement

Aucune création de poste en 2024.

Pas de révision de la contribution de fonctionnement de 3€/an/hab.

Redevances payées par Aisne THD.

Redevance payée par Orange et SFR : pour la location de NRA-ZO et des fourreaux.

#### En Investissement

Maintien de la contribution investissement de 11€/an/hab., avec répartition stable p/ 2023 entre « fonds de concours » et « contribution budgétaire »).

Versement des subventions du Conseil départemental (solde),

Maintien du financement de l'Etat (solde).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	DOB 2024
Charges à caractère général	1 250 000 €
Charges de personnel	260 000 €
Charges financières	2 200 000 €
Amortissements	5 885 000 €
TOTAL Dépenses réelles	9 595 000 €
Virement section d'investissement	3 655 000 €
<b>TOTAL Dépenses de fonctionnement</b>	<b>13.250.000 €</b>
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	
Redevances Orange	90.000 €
Redevances Aisne THD	7.379.000 €
Contributions des membres	2.835.000 €
Quote-part des subventions reprises au cpt résultat	2 946 000 €
<b>TOTAL Recettes de fonctionnement</b>	<b>13 250 000 €</b>

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	DOB 2024
Travaux – déploiement dernières prises	1 000 000 €
Subventions raccordement au délégataire	<sup>13</sup> 1 500 000 €
Remboursements emprunts	7 500 000 €
Reprise subventions d'investissement	2 946 000 €
Appuis communs	354 000 €
<b>TOTAL Dépenses d'Investissement</b>	<b>13 300 000 €</b>
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	
Subvention Département Aisne	<sup>14</sup> 1 500 000 €
Subvention Région	
Subvention FSN Etat	
Fonds de concours FTTH/MED Collectivités	2 260 000 €
Emprunt	
Amortissement	5 885 000 €
Virement de la section de fonctionnement	3 655 000 €
<b>TOTAL Recettes d'Investissement</b>	<b>13 300 000 €</b>

### Etat de la dette au 31 décembre 2023

Au 31 décembre 2023, pour le Budget annexe Communications électroniques, l'encours de la dette s'élève à 131 464 925,31€ :

Encours	Type de taux	Année de tirage	Année d'échéance
5 200 000,00 €	taux fixe de 1,54 %	2016	2035
19 298 906,03 €	taux variable livret A +1% soit 4%	2015	2044
6 875 000,00 €	taux fixe de 1,57 %	2017	2036
3 500 000,00 €	taux fixe de 1,63 %	2017	2037
3 687 500,00 €	taux fixe de 1,57 %	2018	2037
3 625 000,00 €	taux fixe de 1,58 %	2018	2037
3 687 500,00 €	taux fixe de 1,62 %	2018	2037
3 750 000,00 €	taux fixe de 1,67 %	2018	2037
7 875 000,00 €	taux fixe de 1,25%	2019	2038
4 000 000,00 €	taux fixe de 1,17 %	2019	2038
12 562 500,00 €	taux fixe de 1,38 %	2020	2039
6 700 000,00 €	taux fixe de 1,22 %	2020	2039
8 291 666,53 €	taux fixe de 1,22 %	2020	2039
12 750 000,00 €	taux fixe de 1,29 %	2020	2039
8 875 000,00 €	taux fixe de 0,81%	2021	2041
7 719 051,16 €	taux fixe de 1,93 %	2021	2040
9 067 801,59 €	taux fixe de 0,77 %	2021	2041
4 000 000,00 €	taux fixe de 2.74 %	2022	2042

<sup>13</sup> Cf estimation AISNE THD 18-09-2023 (mail BNEV)

<sup>14</sup> Dernière année de la convention financière avec le Conseil départemental

## **IV BUDGET ANNEXE « Energie-Chaufferie » (budget HT)**



Le syndicat exerce la compétence en matière de création et d'exploitation d'un réseau public de chaleur. Il peut, à ce titre, mettre en œuvre toutes les actions qu'une autorité organisatrice de la distribution de chaleur est habilitée à entreprendre en application de la législation et la réglementation en vigueur.

Le budget annexe « Energie-Chaufferie » est un budget de fonctionnement qui regroupe les chaufferies bois d'URCEL, TUPIGNY et SISSONNE et les recettes de l'utilisation des bornes de recharge des véhicules.

En 2024, l'USEDA poursuivra l'exploitation des chaufferies biomasse qu'elle a établies sur les communes de TUPIGNY, URCEL et SISSONNE.

### **Perspectives 2024**

Les montants de dépenses et recettes 2023 seront reconduits pour 2024.

Les recettes proviennent des contributions des usagers des chaufferies et la monétique des bornes de recharge.

Les dépenses comprennent les paiements des exploitants des chaufferies et charges à caractère général (eau, électricité et assurance).

Le fonctionnement s'équilibrera à hauteur de 235 000 €.

<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>DOB 2024</b>
<b>Charges à caractère général</b>	<b>220 000 €</b>
<i>dont entretien des chaudières et combustible</i>	<i>175 000 €</i>
<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>5 000 €</b>
<b>Amortissements</b>	
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>10 000 €</b>
<b>TOTAL Dépenses</b>	<b>235 000 €</b>
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	
<b>Freshmiles (Bornes électriques)</b>	<b>50 000 €</b>
<b>Vente d'énergie</b>	<b>180 000 €</b>
<b>TOTAL Recettes</b>	<b>235 000 €</b>